

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 28/07/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FED
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Code poste : 9307 Programme RH : 969-01 Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Huahine
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	----------------------------------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--------------------------------------------------------------

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :